



*Roger BAUMANN entouré de Dominique LAMOULLER,
Président de la FFCT et de Marie-Christine DUDRAGNE
lors de l'assemblée générale de la Fédération Française
de CycloTourisme à Tours le 7 décembre 2014.*

Edito

Madame, Monsieur le Président, Chers amis cyclos,

Une nouvelle ère : 2015.

Notre comité est réputé pour son dynamisme !

La refonte des statuts et du règlement intérieur s'imposaient et c'est chose faite depuis notre assemblée générale extraordinaire du 21 janvier dernier.

Notre journée d'analyse et de réflexion le samedi 14 février réunissait une quarantaine de personnes. Les membres du comité se sont succédés pour vous apporter le maximum d'informations nécessaires au bon déroulement de votre vie associative. L'intervention du Dr Pierre Billard sur les problèmes cardiovasculaires fût très appréciée. Soulignons l'importance d'un sujet fortement exprimé : l'accueil dans les clubs.

Prochaine échéance, le Critérium départemental du jeune cyclo. Particularité cette année : un nouveau règlement ! Tous les jeunes de moins de 18 ans, des écoles et des clubs, doivent se mobiliser pour cet évènement qui leur est consacré. Il se déroulera le dimanche 12 avril au complexe Didier Pironi à Limeil-Brévannes.

Un petit rappel, le critérium régional se déroulera à Bois-le-Roi les 16 et 17 mai. Le Critérium national à Pont-à-Mousson (Lorraine) du 11 au 19 juillet, précédé du voyage itinérant à Réthel du 7 au 11 juillet.

En attendant, les jeunes peuvent participer les 14 et 21 mars aux brevets des Audax Juniors.

La 11^{ème} Rand'oh ! « De la Côte d'Opale à la Marne » regroupera 88 cyclos du 26 au 31 mai 2015. Depuis de nombreuses années, nous exportons le Festival de l'Oh au-delà des frontières du Val-de-Marne. Les étapes vous ont été présentées lors de notre assemblée générale ordinaire le 22 novembre 2014. Un départ du Cap Blanc Nez pour rejoindre Hardelot Plage, Saint Valéry sur Somme, Dieppe, Amiens, Glisy, Le Mesnil Amelot et la Marne ! Fleuve à l'honneur cette année. La projection du film réalisé par Lionel Lechevalier sera diffusé le samedi 18 avril 2015 à 17h, salle Cubizolles, 25 avenue du Général

de Gaulle à Maisons-Alfort.

Le 4^{ème} mini-séjour des féminines du 17 au 20 septembre 2015 « De la Baie de Somme aux plages du Crotoy » devrait encore élargir son cercle aux féminines hésitant à rouler seules dans leur club. Je les invite à nous rejoindre pour préparer ensemble « Toutes à Strasbourg 2016 ».

Notre assemblée générale aura lieu le samedi 21 novembre à Ormeson-sur-Marne. Je remercie les présidents des clubs de faire connaître leurs bénévoles, qui travaillent dans l'ombre, mais qui méritent d'être reconnus et récompensés.

Nous apprenons qu'une convention a été signée le 19 janvier 2015, entre la Fédération Française de Cyclotourisme et l'Union Nationale des Associations France Alzheimer et des maladies apparentées. Ceci afin de favoriser l'intégration des cyclotouristes atteints de handicap physique et sensoriel (visuel et auditif) à l'occasion des activités de randonnées cyclotouristes organisées par les clubs ou par les comités départementaux. Notre commission « Handicyclette » animée par Didier Maire, devrait nous permettre de travailler sur ce nouveau dossier « Pédalons pour Alzheimer ».

Je vous souhaite de très belles balades à vélo et je reste à votre disposition.

Bien amicalement.

Marie-Christine DUDRAGNE

Présidente du CoDep 94

Vie fédérale

Inquiétant verdict des chiffres

L'EFFECTIF DÉPARTEMENTAL ACCENTUE SA COURBE DESCENDANTE

Le tableau des effectifs de club, établi sur cinq années (2010/2014), est l'occasion d'un survol riche d'enseignements. Outre qu'il permet de visualiser les mouvements d'adhérents au sein des diverses associations val-de-mar-naises au long de cette période quinquennale, il offre un suivi des fluctuations de la structure départementale, le comparatif faisant référence à une échéance précise : celle de l'Assemblée générale annuelle. Et ce n'est pas la seule amélioration puisque, les « Amis de la FFCT » qui, à quelques exceptions près, ne pratiquent jamais notre discipline, ont été frappés d'éviction... Cette décision du Comité directeur est une avancée, dont on peut se louer. Néanmoins, en consultant le document, on constate que la situation qu'il reflète est loin d'être satisfaisante. Non tant au niveau des clubs, dont le nombre reste pratiquement stable (28 en 2014 contre 29 en 2013) mais à celui des adhérents qui subit un déficit de plus de 5%. N'en répertorie-t-on pas 1348, soit 73 de moins que l'année précédente (1421) ? Ce qui correspond, pour la saison 2014, à un nombre de non-réaffiliés (221) plus important que celui des nouveaux licenciés (148). Ces résultats ne sont, certes, pas dramatiques mais ne risquent-ils pas de le devenir si la récession se confirmait, si elle évoluait dans le sens opposé à celui des objectifs espérés ? Reste à savoir quels sont ces objectifs ? En consultant ces mêmes statistiques, on s'interroge sur les desseins de certains animateurs de club en matière de progression malgré la poussée démographique et le spectaculaire essor que connaît le vélo depuis quelques décennies. Ont-ils vraiment l'intention de passer la vitesse supérieure ?

Parallèlement, désirent-ils fédérer des « ados », ne serait-ce que pour accompagner les cadets, voire compenser le départ des aînés, ceux pour qui la « carte vermeil » s'est substituée à la licence ? Ces relevés d'effectifs témoignent, par ailleurs, que le contingent des moins de 18 ans a fondu comme neige au soleil. Entre 2010 et 2014, 30 d'entre eux se sont éclipsés... dont 27 au terme de la saison passée. Et sans que cette désastreuse récession interpelle les pratiquants adultes. Hormis quelques rares animateurs de club, conscients de la gravité du problème – celui de l'indispensable relève – et s'appliquant à le résoudre

Vie fédérale

en proposant aux jeunes des activités correspondant à leurs talents naissants, à leurs ambitions futures. Et ceci dans le respect des règles fédérales. Le domaine féminin (14% des adhérents) subit, lui aussi, une regrettable érosion. Après avoir plafonné à 205 en 2012 nos compagnes se comptent, désormais, 188. Il n'est, toutefois, pas interdit de penser qu'elles se sont, d'ores et déjà, engagées sur la voie du redressement. La grille de la moyenne d'âge est, quant à elle, tout aussi éloquente. C'est la tranche des 60/70 ans qui se révèle la plus dense (382), tandis que celle des 18/25 ans (28) confirme, si besoin était, que ces derniers ne se bousculent pas dans les pelotons ! Nous sommes, ne craignons pas de l'avouer, une des rares fédérations sportives – sinon la seule – à disposer d'un tel panel.

D'aucuns objecteront, à juste titre d'ailleurs, que ce ne sont là que des constats. Et que l'on ne peut se satisfaire de constats ! C'est pourquoi toutes formes de propositions sont acceptées et débattues lors de nos rencontres thématiques, telle la Journée d'Analyse et de Réflexion du 14 février au cours de laquelle chacun a eu le loisir d'exprimer son point de vue, d'affirmer ses convictions, d'exposer ses problèmes et – la démarche était d'importance – de proposer des solutions. Débattre et suggérer, convaincre et résoudre, c'est aussi la raison d'être du Comité départemental.

NDLR – La situation fédérale n'est pas tellement plus brillante, même si ses effectifs sont passés de 125 500 en 2013 à 126 600 à fin 2014, soit 1 100 licenciés supplémentaires. Ce qui, par rapport aux 3150 associations dont dispose la FFCT, ne représente jamais que le tiers d'un adhérent par club !

« FFCT, TES EFFECTIFS FOUTENT LE CAMP !... »



Ce signal d'alarme émanait de René LE ROC'H qui, en l'an 2000, veillait aux destinées du Comité départemental val-de-Marnais. Sur un ton qui n'entendait pas la contradiction, il poursuivait au travers d'un édito de Cyclo 94, le bulletin interne de l'époque : « ... *L'érosion était prévisible. L'ambitieuse vision du Comité directeur fédéral qui, dès le début des années 80, prévoyait de passer le cap des 200 000 licenciés en l'an 2000 n'a pas atteint le but qu'il s'était fixé. On*

Vie fédérale

aborde aujourd'hui le 3^{ème} millénaire et nous en sommes tout juste à la moitié ! Et la situation risque de perdurer tant les élus fédéraux passent le plus clair de leur temps à se quereller et à se déchirer par listes (électorales) interposées. » Et René LE ROC'H de poursuivre en déplorant : « ... que la FFCT n'a pas su s'adapter aux aspirations des jeunes, à l'évolution des mœurs et des coutumes. L'aspect performant et ludique a été occulté. On reste dans une routine destructive. Les pratiquants, de ce fait, ne sont plus attirés par les structures d'accueil, préférant les sorties familiales. Le Cyclotourisme actuel ne supporte plus les contraintes de la vie associative. La convivialité n'est plus à l'ordre du jour. Si ce constat est partagé par d'autres dirigeants, les élections fédérales devraient porter aux commandes des hommes et de femmes qui pourront apporter des solutions en sachant écouter la base. » Après avoir pris accidentellement congé de nos pelotons en 2001, le discours de l'ancien président du Codep est toujours d'actualité. Quinze années plus tard...

... ET LA DESCENDANCE MONTA AU CRÉNEAU !



Pour celles et ceux fréquentant nos rangs de fraîche date, il leur faut savoir que René LE ROC'H, indépendamment de sa présidence au Comité départemental de Cyclotourisme val-de-mar-nais assura celle de l'Elan Cyclo de Limeil-Brévannes. Après son décès en juin 2001 c'est sa fille

Marie-Christine, l'épouse de Thierry DUDRAGNE qui, à quelques courtes années d'intervalle empoigna les rênes des deux entités, l'ECLB et le CoDep 94. Elle perpétua, de ce fait, l'organisation de Paris – Château-Chinon. La dernière édition, celle du 21 juin 2014, ce jour d'été où la phase diurne atteint sa durée maximum, lui a laissé un souvenir amer. En dépit de conditions climatiques exceptionnelles (trop peut-être pour ceux qui en souffrirent) la liste des engagés se stoppa au trentième participant. Certes, il y avait la concurrence – étrangère, soit dit en passant, à notre sigle fédéral –

Vie fédérale

mais cela n'explique pas tout. Seulement 20 val-de-Marnais, représentatifs de 7 clubs du 94, avaient répondu à une invitation... val-de-marnaise. C'est peu, très peu même et de nature à faire surgir bien des doutes dans l'esprit et le cœur d'organisateur bénévoles, s'impliquant physiquement et sollicitant, pour atteindre l'objectif, leurs maigres ressources associatives. Et cela afin de satisfaire les participants qu'ils invitent. Doivent-ils, dès lors, renoncer, face à pareilles abstentions ou persévérer ? L'animatrice de l'ECLB opta pour cette solution, programmant l'annuelle randonnée reliant l'Île-de-France à la Bourgogne le samedi 13 juin prochain. Souhaitons-lui, ainsi qu'à son club, que se déroule sous les meilleurs auspices cette pédalante échappée de quelque 255 kilomètres en direction du Parc régional du Morvan, touristique et agréablement tourmenté.

L'ESPACE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DES LOISIRS DÉSORMAIS ACCESSIBLE

Avec un rien de solennité, le Président du CDOS val-de-marnais accueillit Daniel GUÉRIN, Vice-Président du Conseil général, chargé des Sports. Il représentait Christian FAVIER, Président de l'instance départementale – retenu par ses fonctions – et donna lecture de l'allocution inaugurale de ce dernier au travers de laquelle il soulignait l'importance du mouvement sportif dans le département. Après quoi le Président Christian LOPES déclara que « ... la mise à disposition de cet espace de travail et de rencontre marque une reconnaissance de la place occupée par le mouvement sportif au sein de notre société ». Il poursuivit en insistant sur le fait qu'il s'agit d'un outil permettant de développer l'action des acteurs du sport, de créer des emplois partagés et d'établir des synergies entre les Comités départementaux. Dans l'assistance on remarquait des représentants du CROSIF, du CDOS 77 et ceux des Comités départementaux du 94, tel celui du Cyclotourisme via Marie-Christine DUDRAGNE, sa chef de file. Et pour ne pas faillir à la tradition, un cocktail clôtura la cérémonie, donnant lieu à des échanges témoignant la satisfaction de disposer d'un tel Espace pour lequel fut chaleureusement remercié le Conseil général qui concrétisait ainsi quatre longues décennies d'attente.

Vie fédérale

L'occupation des nouveaux locaux est soumise à une réglementation nécessitant la réservation préalable des salles. Leur attribution sera fonction du planning géré par le CDOS et le Conseil général. Des règles simples seront à observer. Il importe, donc, au mouvement sportif de les respecter. Renseignements complémentaires obtenus sur le site du CDOS : www.cdos94.org

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : ILS NE FAVORISENT PAS LA VENUE DES JEUNES

Mise en application depuis la rentrée, la nouvelle réglementation du temps scolaire applicable aux élèves du 1^{er} et du 2^{ème} degré fréquentant les écoles publiques ou privées, fait obstacle à la pratique du cyclotourisme. De quelque nature qu'elle soit, route ou VTT. Hormis l'après-midi du vendredi, réservé aux activités périscolaires, en progression sensible, les intéressés sont désormais soumis à de nouvelles contraintes. Ils se doivent, en effet, d'être présents dans leur établissement cinq journées consécutives (du lundi au vendredi) au lieu de quatre lorsque l'après-midi du mercredi correspondait à une demi-journée de congé. C'était, celle qu'ils pouvaient consacrer au cyclotourisme, pratiqué sous l'indispensable vigilance d'un encadrement rompu à l'exercice initiatique. Cette évasion hebdomadaire est remise en cause au grand dam des jeunes pédaleurs... et des trop rares clubs orientés vers leur initiation. Le procédé, toutefois, ne semble pas avoir un caractère obligatoire dès l'instant où certaines municipalités /fonctionnent (encore) à «l'ancienne heure», continuant à faire référence aux précédentes directives. C'est le cas dans le Val-de-Marne, mais pour combien de temps ? Reste qu'il n'est pas interdit au secteur périscolaire de programmer du cyclotourisme. Et ceci compenserait cela !

UN TRIO DU 94 POURSUIT SA CONQUÊTE DE L'HEXAGONE

C'est ce que révèle le palmarès 2014 du Brevet des Provinces Françaises (BPF) qui fait état de la participation d'une Val-de-Marnaise et de deux Val-de-Marnais à la randonnée fédérale. Il s'agit d'Agnès BILDE, grande randonneuse devant l'Éternel, licenciée à l'ACBE et qui fit coup double en

Vie fédérale

s'octroyant les six contrôles de l'Artois et du Berry. Dans le même temps son camarade de club, Jacques NICOL, s'appropriait, afin de n'être pas en reste, le Limousin et la Guyenne. Arborant tunique de l'US Créteil, Philippe SÉRAPHIN, qui parcourut les endroits les plus reculés de la planète, admit que ses obligations familiales ne l'autorisaient plus à investir le Monde. Il lui fallut, donc, limiter ses ambitions à la découverte... du Bourbonnais et de la Champagne. Toutes nos félicitations à ces valeureux pédaleurs. En souhaitant qu'ils puissent allègrement poursuivre l'exploration des 36 Provinces de notre douce France.

AVEC NOS VŒUX DE PROMPT RÉTABLISSEMENT

Président de l'AS Brévannaise, omniprésente association de cyclotourisme du Val-de-Marne, Maryan KOLASIAK en termine avec une éclipse (vélocipédique) partielle. L'intervention des hommes en blanc, à l'automne dernier, en est la cause mais il ne désespère pas de reprendre bientôt sa place au sein des pelotons. Pour l'heure, il assure son amicale présence aux arrivées des rencontres dominicales et aux réunions de club. Il s'est même offert le luxe de participer à la dernière Assemblée générale du CoDep au cours de laquelle il a pu apprécier la sympathie que lui témoignaient ses compagnons de route... et suivre les travaux de la structure départementale. Tous les val-de-marnais pédalants souhaitent à Maryan un rapide retour parmi eux – sur deux roues bien sûr – et une bonne saison 2015 qu'il lui faudra, toutefois, consommer avec modération !



LES SIX JOURS DU CODEP PRENNENT FORME

À la clôture des engagements de la Rand Oh !, 88 cyclotouristes val-de-marnais ont manifesté leur intention de fêter en commun son 11^{ème} anniversaire. Le thème retenu cette année leur permettra d'apprécier

Vie fédérale

les curiosités jalonnant les quelque 550 kilomètres d'un parcours tracé entre la Côte d'Opale et la Marne. Les participants pourront ainsi découvrir durant ces six journées programmées du lundi 26 au dimanche 31 mai, le cap Gris-Nez (BCN/BPF), le parc du Marquenterre, les falaises du Tréport, la plage de Dieppe et la cathédrale d'Amiens. Le point final sera posé sur une escale du Festival de l'Oh ! non déterminée à ce jour. Pour obtenir plus de renseignements au niveau des hébergements, de la restauration et des conditions de règlement, contacter, Louis DESGRANGES, grand-maître de l'organisation, au 01 43 53 04 20 ou au 06 07 86 05 10.

CNDS 2015 : LE PACTOLE EST DISPONIBLE !

Déjà amputée l'an dernier, la dotation du CNDS devait subir le même sort en 2015. Reste que la vive réaction du mouvement sportif entraîna un prompt revirement du ministre des Sports, Patrick KANNER ! L'allocation consacrée aux équipements de proximité a donc été prise en compte et s'élèvera à 25 millions d'euros. En revanche, la part territoriale du CNDS, initialement budgétée à 132 millions, a été ramenée à 128 millions. Il importe, toutefois de relativiser. Le montant des majorations reste supérieur à celui des minorations... Au niveau du Val-de-Marne, on retiendra que le nombre de dossiers étudiés sera réduit de 15% par rapport à 2014 et il se murmure que la baisse pourrait se poursuivre jusqu'en 2017 et atteindre... 50% ! Indépendamment de cette encourageante perspective, le Ministère entend bien réaffirmer sa volonté d'éviter le saupoudrage – ce qui n'est pas vraiment nouveau – celui-ci étant censé nuire à l'efficacité des actions concernées. En clair, moins de subsides et moins d'opérations susceptibles d'en bénéficier ! Quant au seuil d'attribution, il est maintenu à 1 500 euros par association et 1000 euros par section d'association. Le procédé a entraîné une sensible réduction des dossiers présentés, les petits clubs ayant fait l'impasse sur la démarche, considérant qu'ils pâtiront une nouvelle fois du processus administratif... et se refusant à consacrer leur temps de loisirs à la rédaction des demandes de subventions.

LE SALON DU CYCLE SE MET EN CONGÉ

Rendez-vous incontournable des passionnés du deux-roues, le Salon du Cycle, traditionnellement organisé en septembre avait projeté de s'installer au Parc des Expositions de la Porte de Versailles à la fin du mois de mai. L'objectif des organisateurs se résumait à profiter de la Foire de Paris qui proposera ses stands pratiquement aux mêmes dates et bénéficier d'une période admise plus favorable à l'achat de vélos, qu'ils soient utilitaires ou sportifs. Un obstacle subsistait cependant : selon accessoiristes et constructeurs les nouveautés techniques en matière d'équipements font généralement leur apparition au-delà du mois de juin. Reste qu'aux dernières nouvelles le Salon du Cycle sera vraisemblablement annulé. La raison de cette décision : le manque d'exposants... Dans l'hypothèse où ils se feraient soudainement plus nombreux, le Salon pourrait accueillir ses visiteurs ultérieurement. Sans que pour autant des dates aient été avancées. Une indication que nous transmettrons aux irréductibles vélomen dès qu'elle sera officielle

LA «PROPORTIONNELLE» : LE JUSTE PRIX DE L'EFFORT COLLECTIF

D'une manière générale, les divers trophées proposés à l'issue des manifestations dominicales sont acquis au plus grand nombre de participants ce qui dessert les formations à effectif réduit et favorise celles occupant le sommet de la pyramide. L'attribution «à la proportionnelle» – un procédé éprouvé par le passé au sein du CoDep – permettrait de satisfaire l'ensemble des parties prenantes, y compris celles qui estiment, à juste titre d'ailleurs, que la gestion d'un grand club est moins aisée que celle d'une association plus modeste. Le recours à une augmentation du nombre des récompenses au terme d'une organisation devrait indiscutablement satisfaire participants et organisateurs, quand bien même nécessiterait-elle l'acquisition d'une «timbale» supplémentaire ! Ce qui, en tout état de cause, ne devrait pas constituer un obstacle insurmontable... ni mettre en péril la trésorerie de l'association.

Vie fédérale



LA GRANDE ÉVASION... ARMORICAINNE

L'Audax Club Parisien a présenté Paris-Brest-Paris sous son aspect quasi-définitif. Il se déroulera du dimanche 16 août au jeudi 20 août dans la mesure où les autorités préfectorales n'obligeront pas à différer les opérations de départ de 24 heures. Le contrôle des vélos et le retrait des documents de route, s'effectueront la veille de l'envolée, non plus du Gymnase des Droits

de l'Homme (RVM n° 98) mais au Vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il en sera de même concernant les opérations départ/arrivée. Pour cette 18^{ème} édition le nombre d'engagés a été limité à... 6 000. C'est énorme pour un club confronté, lui aussi, à l'érosion de ses effectifs et qui, pour parer à cette situation, lance un vibrant appel aux bénévoles de tout crin. Un point semble réglé : la distance. Suite à des modifications de parcours (fléché sur sa totalité) elle plafonnera à 1.230 kilomètres à couvrir en moins de 90 heures. Le départ des trois catégories proposées : 80, 86 et 90 heures s'effectuera par vagues successives. C'est la nouveauté... et elle sera appréciée par celles et ceux qui n'auront plus à patienter de longues heures sous le soleil ou sous la pluie dans l'attente de leur libération ! La participation à la Quadriennale, exclusivement accessible aux plus de 18 ans est, conditionnée par la réalisation des quatre brevets qualificatifs : 200, 300, 400 et 600 kilomètres à effectuer au cours de l'année 2015. Ceux homologués la saison dernière n'accorderont qu'une priorité lors de d'inscription. Ultimes précisions : les véhicules accompagnateurs, seront seulement autorisés aux contrôles intermédiaires. Les organisateurs se montreront inflexibles quant au respect de cette disposition, au même titre qu'ils le seront pour défaut d'éclairage. Tel que l'on connaît l'ACP, il ne dérogera à ces règles sous aucun prétexte... Les engagements, fixés à 105 euros pour les licenciés FFCT, seront clos le 23 juin et devront être effectués par Internet. Pour obtenir de plus amples informations, composer : www.paris-brest-paris.org

Vie fédérale

FAUTE DE CETTE INDISPENSABLE RELÈVE

Créé en 1970, le Périphe triangulaire de l'ASPTT Paris restera sans lendemain. Investissant à l'origine la banlieue ouest, il avait émigré à l'est voici dix ans, invité par l'ASPTT de Villecresnes à poursuivre sa carrière en terre val-de-marnaise. Le 31 Août prochain, force lui sera d'assister, triste et amer, à une définitive tombée de rideau. Inutile d'ajouter que cette décision fait le désespoir de l'équipe en place déplorant, malgré des efforts renouvelés, un manque total de relève. Reste à souhaiter que le 94 soit à nouveau représenté lors de cette ultime classique estivale au travers de laquelle l'AS Brévannaise et le VCR Mandres-les-Roses s'illustrèrent la saison passée.

MISE EN CONFORMITÉ

Le changement de siège social nécessitait une modification statutaire, conformément aux règles légales actuellement en vigueur. Celle-ci est intervenue lors de l'AG extraordinaire du 21 janvier qui fut aussi l'occasion de procéder à une actualisation des Statuts, du Règlement intérieur et des conditions de participation au Challenge René LE ROC'H. Les représentants des associations présentes collaborèrent étroitement à cette opération de mise à jour qui devrait se traduire par un surcroît de précision relative à nos activités. La prochaine réunion des clubs est fixée au mercredi 1^{er} avril, à 20h. au siège du Co-dep , 38/40 rue Saint-Simon à Créteil.

AFIN DE MIEUX RÉSOUDRE LES PROBLÈMES STATUTAIRES



Émanation du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) du Val-de-Marne, le Centre de Recherche et d'Information pour les Bénévoles (CRIB) est en mesure d'intervenir à l'occasion des problèmes juridiques qui tourmentent les responsables de club.

Il s'agit d'un dispositif qui peut s'avérer précieux à l'heure de l'élaboration des statuts associatifs, entres autres. Le CoDep eût recours à ses services

Vie fédérale

au lendemain de l'Assemblée générale extraordinaire, à l'issue de laquelle certains s'étaient interrogés sur la manière de voter les statuts, globalement ou article par article. Consulté, le responsable permanent de la structure départementale, a été catégorique : après modification des articles considérés litigieux, les textes statutaires sont votés dans leur globalité. En ce qui concerne le Comité départemental, statuts et règlement intérieur avaient été adoptés à l'unanimité, entraînant une surprise quasi-générale ! En fait, le problème échapperait à toutes formes de polémiques si les statuts indiquaient clairement la méthode retenue en matière de vote. Il s'agit, en la circonstance, d'une précision qui pourrait être apportée lors d'une prochaine Assemblée générale extraordinaire ! Sur le plan pratique, mentionnons que pour obtenir informations et renseignements, il suffit de prendre contact avec Romain LEGRAND, lequel traitera la question qui vous préoccupe, dès que vous vous manifesterez. Dans l'hypothèse où celle-ci nécessiterait de faire référence à des textes légaux, présentement indisponibles, il reprendra contact avec son interlocuteur dans les meilleurs délais. Retenons que l'intéressé est joignable par téléphone au CDOS, 38/40 rue Saint-Simon à Créteil (01 48 99 78 32) ou sur le site Internet : crib@cdos94.org.

Réunis autour du Président Dominique LAMOULLER, les rédacteurs de la Revue fédérale ont observé, dans les locaux de la FFCT, une minute de silence en hommage aux victimes des événements tragiques qui frappèrent le monde de la Presse en cette sombre journée du 7 janvier 2015.

MESURE DE PRUDENCE

Par note en date du 08 juin 2015, la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale d'Île-de-France est intervenue auprès des structures franciliennes. Elle les invitait à faire preuve de vigilance lors des manifestations sportives placées sous leur responsabilité, en raison du plan « Vigipirate » mis en place à la suite des faits dramatiques qui entachèrent ce début d'année. La DRJSCS recommandait, la surveillance des manifestations placées sous la responsabilité de ses organes déconcentrés : Ligues, Comités départementaux et clubs qui leur sont affiliés. Ceux du CoDep ont été immédiatement avisés de ces recommandations par un courriel de Marie-Christine DUDRAGNE relayant, en la circonstance, Evelyne BONTEMS-GER-

Vie fédérale

BERT, présidente de la Ligue régionale de Cyclotourisme. Ce rappel est demeuré sans incidence sur nos activités, aucune organisation ne figurant au calendrier départemental durant la période considérée.

LES «BAGAUDES» LANCENT LA SAISON

C'est traditionnel : le SMUS ouvre la saison cyclotouristique val-de-mar-naise... et de belle manière puisqu'à l'occasion de sa 13^{ème} édition, son annuelle randonnée parvint à réunir 430 partants répartis en trois catégories : 227 routiers, 148 vététistes et 55 marcheurs. Et ceci malgré un fond d'air humide, une température conforme à la saison... et des chemins boueux, dont certains raffolent ! Ce fut, sans surprise, l'AS Brévannaise qui, avec 57 participant(e)s, fut la mieux représentée, au grand bonheur de Maryan KOLASIAK, spectateur intéressé, dont on devinait l'impatience de redevenir acteur à part entière. Le VC Sucy accédait au second rang avec 29 participants, confirmant ainsi son entrée dans la cour des grands. Dans son sillage le président de l'US Créteil, Roland TROKIMO, qui semble prendre goût aux rallyes dominicaux, ramena 23 de ses poulains à l'écurie du Centre hippique, mis gracieusement à la disposition des «Smusards». Quant à Jean GUICHOT qui, faute de relève présidentielle, a repris du service après avoir été aux manettes de 2001 à 2011, il ne cachait pas sa satisfaction et l'accompagnait de ses remerciements. Leur succédaient, la remise des (très) nombreux trophées et l'offre d'un vin chaud unanimement apprécié ! Souhaitons la même réussite aux prochaines organisations val-de-marnaises, bien que les frimas n'incitent guère à se produire en extérieur.

LA LIGUE ÎLE-DE-FRANCE SE HEURTE À LA DÉSAFFECTION ASSOCIATIVE



Dans les colonnes du BLIF, bulletin trimestriel de la Ligue Île-de-France – la réplique de notre RVM – Évelyne BONTEMS-GERBERT, présidente de la structure francilienne, déplore, à nouveau, le problème récurrent de la relève «...et du peu de contribution pour enrichir le développement des actions nouvelles ou de s'investir

Vie fédérale

dans le montage des projets de demain. » En revanche, elle publie le récit de Marie-Christine DUDRAGNE relatif au mini-séjour des féminines en Armorique, dont elle a apprécié le caractère novateur. On découvre également dans le numéro 100 qu'à la Semaine fédérale de Saint-Pourçain-sur-Sioule, le nombre de «régionaux» présents se chiffrait à 754 licenciés, dont 50 val-de-Marnais, soit 3,68 % de l'effectif des deux Couronnes. C'est le 78 qui occupe le sommet du tableau avec 200 participants, devant le 91 (143) et le 77 (99). On trouve au pied du podium le 75 (97), puis le 95 (86) avec dans leur sillage le 94 suivi du 92 (40) et du 93 (39). Rappelons que le grand rendez-vous estival 2014 avait réuni dans l'Allier plus de 12 000 amoureux de la petite reine, dont la plupart se retrouveront dans le Tarn entre le 2 et le 9 août pour assurer, à Albi, le succès de l'édition 2015. Le CoDep 94 y sera, à nouveau présent. Et en nombre assurément...

CAP À L'OUEST POUR L'ACB... EST



À force d'arpenter son jardin on éprouve irrésistiblement le besoin de changer d'horizon ! C'est ce qu'il advint au Perreuxiens, saturés par les chemins de l'Est francilien où seule la rampe de Tigeaux les autorisaient à jauger leur condition physique. Pour ce motif ils émigrèrent en terre yvelinoise avec la ferme intention de découvrir le Toboggan meudonnais, proposition annuelle du club local : l'AS

Meudon. Cette escapade les entraîna en Vallée de Chevreuse, là où les côtes se font nombreuses et les pourcentages sévères. Mais le temps radieux facilita la tâche des participants et permit aux organisateurs de réceptionner plus de 900 arrivants de toutes obédiences vélocipédiques. Parmi elles, une solide représentation de l'ACBE, ravie par la qualité du parcours... autant que par celle de la collation «quatre étoiles» qui l'agrémentait, bien qu'échappant aux règles fondamentales de la diététique ! Ce dont les Val-de-Marnais semblèrent fort peu se soucier... Prochaine édition : dimanche 18 octobre.

FAISONS (BONNE) ROUTE ENSEMBLE

88 ... Il ne s'agit pas du millésime d'un cru prestigieux mais le pourcentage de cyclistes, toutes catégories confondues, qui selon une étude de la compagnie d'assurances MMA, reconnaissent avoir déjà commis une infraction à vélo. Ce chiffre inquiétant n'étonnera ni ceux qui pratiquent le deux-roues (sous quelque forme que ce soit) ni les piétons et encore moins les automobilistes ! Ces comportements irresponsables et dangereux nuisent considérablement à notre réputation et sont souvent à l'origine d'attitudes pour le moins incorrectes... de part et d'autre. Dans la mesure où rien ne s'oppose à respecter le Code de la route, soumettons-nous volontiers à ses règles.

LEVALLOIS-HONFLEUR A-T-IL VÉCU ?

C'est un véritable coup de théâtre ! L'incontournable randonnée qui se posait en trait d'union entre l'Île-de-France et la Normandie est à ranger au plus profond du tiroir aux (bons) souvenirs. Elle ne sera pas reconduite cette année, suite au désistement du Vélo-Sport honfleurais, désormais dans l'impossibilité d'assurer les opérations d'arrivée, faute de disposer d'un effectif suffisant (on y revient !) pour y parvenir dans de bonnes conditions. En remplacement, le Levallois Sporting Club proposera une manifestation qui se voudra temporaire. «Sur la route de Levallois-Honfleur» – c'est l'appellation de ce produit de substitution – offrira trois boucles de respectivement 90, 135 et 225 kilomètres empruntant une partie du parcours traditionnel. Il reste à souhaiter que le LSC puisse parer à cette inattendue défection en trouvant un successeur au club local défaillant afin de pouvoir poursuivre l'organisation d'une classique du cyclotourisme qui, en trente années, accueillit quelque 70 000 participants et participantes. À n'en pas douter les Val-de-Marnais, qui se comptaient encore plus de 150 lors de l'édition précédente, regretteront cette escapade vers le port normand à laquelle ils participèrent parmi plus de 2 700 passionnés de cyclo-tourisme. C'était, pour beaucoup, un objectif de rentrée (Levallois-Honfleur était rituellement inscrit au calendrier de la Ligue la première quinzaine de septembre). En 2014, au terme de 220 kilomètres, les CT

Vie fédérale

Saint-Mauriens, forts de leurs 29 arrivants, accédèrent au 4^e rang du classement par club, tandis que les féminines remportèrent la coupe des dames.

Tout donne à penser qu'elles souhaitent, elles aussi, le maintien de Levallois-Honfleur. Puisse le dieu Vélocio leur prêter une oreille attentive !

L'année 2014 s'est mal terminée pour le VCR Mandres dont un de ses animateurs, Jean QUEYRAT, a définitivement quitté l'association val-de-marnaise le 31 décembre. Que sa compagne Martine, également membre du club, sa famille et ses proches soient assurés de la sympathie que leur témoigne le CoDep 94.

LES ORGANISATEURS DE BORDEAUX-PARIS DÉCLARENT FORFAIT

Inscrite au calendrier de l'UFOLEP du 29 au 31 mai 2015, l'épreuve a été annulée en raison du peu d'inscriptions par rapport à celles enregistrées l'an dernier à la même époque. Face à cette imprévisible situation, les organisateurs ne craignent pas d'attribuer ces défections au refus de l'Audax Club Parisien de considérer Bordeaux-Paris comme épreuve qualificative pour la 18^{ème} édition de la «Quadriennale»... Il s'agit là d'un motif qui ne manquera pas de surprendre ! La proposition avait été soumise à l'ACP, mais elle n'a jamais obtenue son accord. Elle fut rejetée d'office, le club parisien considérant – à juste titre – que la série des brevets qualificatifs était amplement suffisante pour assurer la mise en condition des candidats à Paris-Brest-Paris. Tout porte à croire, par ailleurs, que les animateurs de ce long périple estival sont peu favorables au mélange des genres ! Quoi qu'il en soit, il se confirme que la 2^{ème} édition de Bordeaux-Paris (nouvelle formule) sera repoussée au 27 mai 2016. Et sans que, cette fois, Paris-Brest-Paris lui fasse ombre, le prochain étant programmé en 2019...



HANDICAPÉS ET VALIDES DANS UNE PÉDALÉE COMMUNE

Le CDOS du Val-de-Marne vient de lancer une campagne en faveur des personnes en situation de handicap et invite les clubs à

Vie fédérale

s'y associer. En ce qui concerne la discipline Cyclotourisme deux aspects peuvent être retenus : les malentendants et les non-voyants.

L'expérience à d'ailleurs été tentée – et réussie – au sein d'associations du 94 dans les années passées. En ce qui concerne les premiers nommés le procédé est assez simple et se résume à leur assurer un encadrement quasi-permanent à l'occasion de chacune de leurs prestations et veiller à la sécurité de leurs évolutions. Sur le plan de la communication, c'est une bonne volonté réciproque qui résoudra le problème. Au sujet des non-voyants, la tâche est plus difficile à gérer, sachant que l'exercice pédalant ne pourra s'effectuer qu'à tandem ce qui, bien entendu, nécessite le concours d'un pilote ! Si le premier impératif se limite à l'acquisition d'une machine double, le second requiert la présence d'un pédaleur disponible en toutes circonstances. Et c'est cette contrainte qui risque de faire obstacle à la réalisation de bien des projets. Ajoutons qu'indépendamment de la synchronisation physique, une parfaite entente psychologique est indispensable au rendement de la formation. Il importe aussi de savoir que les quelques inconvénients présentement exposés n'ont aucune mesure avec le bonheur apporté à ceux qui ne peuvent s'exprimer comme tout un chacun. Pour cette seule raison la proposition du CDOS ne devrait pas rester sans lendemain.

Sous les frais ombrages d'un programme associatif...

Roger BAUMANN

Vie du Codep

Les Assurances

L'information des licenciés est aussi une obligation légale.

Les articles L.321-1 et L.321-4 du Code du sport imposent au club :

- de souscrire des garanties d'assurance couvrant, dans le cadre de ses activités, sa propre responsabilité civile, celle du fait de ses proposés, celle de l'organisateur, de ses licenciés et des pratiquants du sport. L'absence de prise d'assurance par le club et l'organisateur est sanctionnable,
- d'informer les licenciés de leur intérêt de souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels ils peuvent être exposés lors de leur pratique sportive,
- d'indiquer aux licenciés la possibilité de souscrire des garanties individuelles complémentaires.

Le contrat collectif fédéral - Un service et non une obligation

La FFCT, fédération sportive agréée est autorisée, par cette législation, à conclure au profit de ses associations affiliées des contrats d'intérêt collectif d'une durée de quatre ans, après un appel à concurrence (article L.321- 5 du Code du sport) et à proposer aux clubs affiliés des contrats d'assurance de personnes (article L.321-4 du code du sport). Les clubs ont la possibilité de refuser d'adhérer au contrat collectif. Dans ce cas, leur affiliation (ou leur ré affiliation) et celle de leurs adhérents sont conditionnées par la production d'une attestation dont les garanties sont identiques.

Les clubs perdent le bénéfice des assurances gratuites liées au contrat et la possibilité d'assurer les non licenciés à la FFCT.

Les garanties proposées par le contrat fédéral ALLIANZ-FFCT sont adaptées à la pratique du cyclotourisme et à la réglementation fédérale.

Vie du Codep

L'assurance "CLUB"

Deux natures : les assurances obligatoires et les assurances facultatives.

Assurance obligatoire : la responsabilité civile

Dès son affiliation, le club, s'il opte pour le contrat fédéral, est automatiquement assuré en responsabilité civile pour son fonctionnement administratif, ses manifestations, ses locaux occupés temporairement d'une durée de moins de 21 jours consécutifs et les bénévoles non-salariés.

Assurances facultatives :

Dès lors que des NON LICENCIÉS se joindront à vos sorties, vous devrez souscrire l'une des options suivantes :

- L'option "A" est souscrite lors du renouvellement de l'assurance en début d'année.
- L'option "B" devra être souscrite au plus tard deux mois avant la date de la manifestation.
- L'option « B » pré-accueil sera souscrite pour 8 à 10 sorties entre 2 et 5 mois maximum (Convention de pré-accueil obligatoire entre Clubs, CODEP et « Commission Fédérale Structure »). La cotisation option « B » pré-accueil est comprise dans la cotisation option « B » si celle-ci a été souscrite.
- L'option "E" devra faire l'objet de la signature d'une convention annuelle entre le club et/ou le comité départemental et la FFCT.

Les personnes non licenciées seront garanties au titre de ces options (garanties de la licence "PB") :

- en Responsabilité civile (Recours et Défense pénale),
- en Accident corporel (indemnités prévues selon la formule "PB"),
- en Assistance rapatriement.

Vie du Codep

| Option A* | Somme à régler (forfait annuel) | Modalités de souscription |
|--|---|---|
| Accueil des futurs licenciés (3 sorties consécutives par personne) participant à des sorties du club en présence d'un dirigeant du club ou d'un cadre fédéral. | 25 € | Espace club du site www.ffct |
| Option B Pratique « organisée (randonnée cyclotouristes et/ou pédestre | Somme à régler (forfait annuel) | Modalités de souscription |
| Non licenciés participant aux organisations Inscrites aux calendriers départementaux, régionaux, national (avec émission d'une carte de route nominative), ou Non Inscrites avec l'accord du Président de Ligue ou du CODEP. | Au-delà de 1 500 participants (licenciés et non licenciés FFCT) Option B 25 € | Espace club du site www.ffct.org |
| Non licenciés effectuant une randonnée permanente labellisée (ou non) avec émission d'une carte de route nominative. | Au-delà de 1 500 participants (licenciés et non licenciés FFCT) Option B+ 50 € | Espace club du site www.ffct.org |
| Pré-accueil (option B) Non licenciés (cyclistes occasionnels) participant aux sorties découvertes avec convention de pré-accueil, souscrite et signée | 25 € | Espace club du site www.ffct.org |
| Option E Accueil des estivants | Somme à régler (forfait annuel) | Modalités de souscription |
| Estivants non licenciés participant aux sorties du club, organisées pour eux par un club ou un CODEP | Compris dans les garanties de base | Automatiquement après l'envoi au siège fédéral de la convention signée (convention annuelle signée par le club et/ou le CODEP et la FFCT) |

Vie du Codep

LES GARANTIES COMPLEMENTAIRES POUR LES CLUBS ET LES STRUCTURES

Elles sont au nombre de quatre :

- Assurance du non licencié,
- Assurance “dommage pour les remorques appartenant aux structures et les vélos transportés,
- L’Assurance du local que le Club occupe à titre permanent ainsi que son contenu,
- L’assurance des vélos appartenant à votre structure hors transport.

Dès lors que des non licenciés se joindront à vos sorties, vous devrez souscrire l’une des options suivantes :

L’assurance Dommages pour les remorques appartenant aux structures et les vélos transportés

Vous avez la possibilité de garantir vos structures, contre les dommages subis par la remorque appartenant à vos structures et les vélos qui s’y trouvent chargés.

Objet du contrat : Garantir vos remorques, spécialement adaptées au transport des vélos, et les vélos qui s’y trouvent chargés, en cours de route, contre les dommages consécutifs à un accident (à l’exclusion du vol) et découlant :

- soit du versement de la remorque,
- soit de l’immersion de la remorque,
- soit de choc entre la remorque et une personne, un animal, une chose ou entre deux éléments de la carrosserie.

Ce contrat ne couvre pas la responsabilité civile circulation qui reste à la charge de l’assureur du véhicule tracteur. Si PTAC de la remorque > 750 kg la déclaration à l’assureur du véhicule tracteur est obligatoire.

Les frais de « remorquage » consécutifs à un accident de route avec ou sans tiers sont également garantis.

Vie du Codep

Si le Club ou la structure utilise sa propre remorque => vous garantissez la remorque et les vélos qui s'y trouvent chargés quel que soit le nombre de déplacements.

Si le Club ou la structure utilise une remorque appartenant et tractée par un transporteur privé => vous ne garantissez que les vélos transportés quel que soit le nombre de déplacements.

Si le club ou la structure utilise une remorque appartenant à un tiers (autre que transporteur) => vous ne garantissez que les vélos transportés quel que soit le nombre de déplacements.

Toutes ces assurances complémentaires sont énumérées dans le guide du club ALLIANZ.

LES ASSURANCES DU LICENCIÉ : Prise d'effet et durée des garanties

Pour le licencié :

Les licenciés et les clubs sont couverts pendant l'année N dès la prise de licence ou de la ré-affiliation, ainsi que pendant les mois de janvier et février de l'année N+1.

Pendant les mois de septembre à novembre, les nouveaux pratiquants n'ayant jamais été licenciés ont la possibilité de prendre une licence fin de saison qui a la particularité d'avoir une durée de validité de 16 mois.

Les garanties sont acquises à compter du jour où le Club aura reçu le Bulletin de souscription ainsi que la cotisation correspondante jusqu'au terme de la saison sportive soit le 31/12 de l'année en cours.

Les garanties sont automatiquement reconduites à chaque échéance pour les licenciés de l'exercice précédent sous réserve que leur licence soit renouvelée auprès du Club avant le 1er MARS de l'année considérée.

Concernant les garanties optionnelles : Indemnités Journalières, Complément Décès/Invalidité, vol et dommages aux vélos les garanties sont acquises à compter de la réception par l'assureur du Bulletin de souscription accompagné du règlement correspondant.

Vie du Codep

Un homme qui vaut de l'or



Roger BAUMANN reçoit la médaille d'or de la Fédération Française de Cyclotourisme !

A l'aube de ses 85 ans automnes, Roger Baumann accepte ma demande, pour m'accompagner lors de l'assemblée générale de la Fédération à Tours le 6 décembre. Le mystère reste entier pour lui pendant trois mois, ce qui me vaut aujourd'hui un surnom : « Mme Surprise ».

L'émotion fût intense pour lui, tout comme pour moi et sa charmante épouse, lorsque Dominique Lamouller lui remet la médaille d'or.

Tout le monde ou presque connaît Roger Baumann. Un petit tour « de roue arrière », pour retracer son parcours exemplaire dans le monde du cyclotourisme.

Roger est licencié FFCT depuis 1947 sans interruption à ce jour. Il a créé la section cyclotourisme de l'US Créteil en 1963 qu'il présidera jusqu'en 1980. Depuis et sans détailler ses nombreuses activités au sein du club omnisport de l'US Créteil, il participe toujours à la vie de son club et à la réalisation du journal Contacts US, dont il est le créateur.

Il est l'organisateur des Relais de France (US Créteil) de 1978 à 2012.

Il est le 1er président du comité départemental qu'il fonde en 1977 et en assurera la présidence jusqu'en 1990, date à laquelle il est nommé président d'honneur.

Il est l'organisateur des randonnées de la Vallée de la Marne de 1982 à 1990. Il a créé Paris-Fontainebleau des moins de 18 ans de 1985 à 1998.

Jusqu'à ce jour et depuis 1977 il est membre du Comité Départemental Olympique

Vie du Codep

Sportif de Créteil.

Il fût membre de la commission technique FFCT de 1995 à 1999.

Ses prestations sportives sont nombreuses :

- BCN : 1967,
- BPF : 1982,
- Tour de France randonneur : 1974,
- Flèches de France : 1977 et 1987,
- Relais de France : 1978, 1986, 1998,
- Flèche Vélocio : 1958, 1959, 1960, 1972, 1973, 1974,
- Paris-Brest-Paris : 1951, 1956 (meilleur temps), 1961, 1966, 1975, 1979, 1983, 1987, 1991, 1995,
- Semaines fédérales de Clermont-Ferrand (1949), Colmar (1950),

Grenoble (1967), Gap (1970), Haguenau (1982), St Ouen-l'Aumône (1985), Roubaix (1988), Feurs (1989), Le Puy (1991), Albertville (1997), Charleville (1998).

Ses distinctions aussi :

- Chevalier de l'Ordre national du Mérite (1989)
- Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports (1999)
- Médaille de Bronze de la FFCT (2000)
- Mérite cyclotouriste

Le comité Départemental adresse à Roger BAUMANN ses très sincères félicitations et espère qu'il continuera de participer à la vie de notre comité, en particulier en agrémentant notre bulletin de sa plume toujours aussi légère et parfaite.

Marie-Christine DUDRAGNE

Vie du Codep

De nombreux cyclos val-de-marnais ont eux aussi été récompensés:

Diplôme de Reconnaissance Fédérale :

Claude BUTET de l'AC Gentilly

Jean-Marie CESPEDES de l'US Ormesson

Bérangère DIFFETOCQ du CSLG Maisons-Alfort

Thierry DUDRAGNE de l'EC Limeil-Brévannes

Patrick FRANCK de l'US Villejuif

Christian GOURSAUD du Plessis Tréville Cycliste

Stéphane LE BRETON de l'AS Brévannaise

Alain ORSET du V.C.R Mandres-les-Roses

Evelyne PETIT de l'AV Thiais

Thierry REDONNET de l'ADP 94

Gilles SACRISTRE du Plessis Tréville Cycliste

Jacques SAUVAGEON du VC Sucy en Brie



Médaille de bronze FFCT :

Jean GUICHOT de Saint-Maur US

Rémy KESSENTINI de l'AC Gentilly

Gilbert LAGNEAU de l'EC Haut Val-de-Marne

Solange LE ROC'H de l'EC Limeil-Brévannes

André MICHEL du PSC Bry-sur-Marne

Alain MINARD de l'US Créteil

Daniel TIBLE du VS Villecresnois

Vie du Codep



Sans oublier la récompense départementale :

Le Trophée du Bénévole et du Dirigeant :

Eric BERTHO de Boissy Cyclo Club

François DOUCHE des Cyclos Saint-Mauriens

Patrick GAILLARD de l'EC Chevilly-Larue

Jean-Pierre HAQUET de l'EC Limeil-Brévannes

Jocelyne JASEK du VCR Mandres les Roses

Yvette KOLASIAK de l'AS Brévannaise

Bruno LANGLOIS du CSLG Maisons-Alfort

Jean-Pierre MAKOWSKI de l'ACBE Le Perreux

Roland MAUREL de la Randonnée du Sourire

Jean-Claude MEYNARD de l'US Villejuif

Jean-Louis RAULIN du VCR Mandres les Roses

Mauricette VILLATTE de l'ADP 94

Vie du Codep

4e mini séjour féminines « De la Baie de Somme aux plages du Crotoy »

Du 17 au 20 septembre ce mini-séjour dédié aux féminines du Val-de-Marne les transportera en Picardie, magnifique province entre eau et limon.

La Baie de Somme est située entre la pointe du Hourdel au sud et la pointe de Saint-Quentin-en-Tourmont au nord. La Somme, fleuve côtier qui a donné son nom au département, se jette dans la Manche à cet endroit.

La baie de Somme est aujourd'hui reconnue sur le plan international pour sa richesse écologique ; elle est notamment considérée comme un haut lieu ornithologique. Ses différentes zones offrent des conditions d'accueil favorables aux oiseaux sédentaires et migrateurs.

Nous arriverons en train à la gare d'Abbeville avec un passage obligé par la collégiale Saint-Vulfran d'Abbeville, pour rejoindre à vélo, dans l'après-midi le château de Rambures non loin d'un petit village où nous passerons la nuit : « Fontaine-le-Sec ». Gîte rural et centre équestre réputé dans la région, notamment pour sa bonne table, ses spécialités gustatives dont la ficelle picarde.

Nous continuerons notre périple en remontant sur Cayeux-sur-Mer, Saint-Valéry-sur-Somme, Le Crotoy, Saint-Quentin-en-Tourmont, pour repartir le dimanche de Berck. Certaines pourront valider leurs brevets BCN/BPF en passant par Crécy en Ponthieu, Le Hourdel.

Nous nous réunirons le 9 avril à 19h comme prévu au siège social de l'ECLB. Le programme sera complet après un repérage fait lors du weekend de Pâques. D'ici-là, le bulletin d'inscription vous a été transmis et il faut compter une participation individuelle de 250 € hors frais de transport.

Ce mini-séjour est ouvert à toutes les féminines, quel que soit leur niveau et leur capacité. Jusqu'à présent, nous en gardons de bons souvenirs : un groupe solidaire, une merveilleuse entente, dans la joie et la bonne humeur et... du CYCLOTOURISME. J'en profite pour préciser qu'une grande concentration pour les féminines aura lieu en 2016 « Toutes à Strasbourg » les 4 et 5 juin. Donc notre 5ème mini-séjour est

Vie du Codep

plus que d'actualité, tout en laissant la possibilité aux féminines, qui souhaitent réaliser le parcours dans la totalité, de partir avant et de rejoindre l'organisation de la 5ème édition du mini-séjour dès le jeudi matin. Une autre possibilité sera offerte aux féminines, qui pourront nous rejoindre le vendredi et le samedi. Nous travaillons sur ce dossier et sur un parcours commun, pour que toutes les féminines puissent y participer. Nous vous en transmettrons les grandes lignes dès l'été prochain.

Pour « Toutes à Strasbourg », notre présidente de la Ligue Île-de-France prévoit un weekend « filles » en région francilienne.

Nous attendons toutes deux, plus d'éléments concernant cette grande organisation fédérale. Une réunion est prévue pour les présidents des ligues et des comités départementaux le 21 mars 2015. Tous les présidents des comités d'Île de France y travaillent !

Je ne manquerai pas de revenir vers vous le plus vite possible. TOUTES, nous devons nous rassembler pour représenter notre région d'Île de France en juin 2016, parce que cette concentration est organisée pour les femmes.

Marie-Christine DUDRAGNE

Présidente

Vie du Codep

Critérium du jeune cyclotouriste

Les critères du jeune cyclotouriste proposent aux jeunes licenciés FFCT de se mesurer en orientation, pilotage, mécanique, connaissance de l'environnement dans un esprit ludique et convivial.

Un nouveau règlement s'applique aussi bien aux routiers qu'aux vététistes.

Le port du casque est obligatoire durant toutes les épreuves sur le vélo.

1) Vérifications du vélo :

- Freins
- Eclairage
- Signalisation
- Signaux d'avertissement
- Gilet haute visibilité

Ce gilet ainsi que l'éclairage complètent obligatoirement le contenu de la trousse à outils.

2) Vérifications vélos et réglage casque :

Sur le circuit, si l'état du vélo est jugé dangereux pour la sécurité du jeune par les officiels, le participant sera stoppé et il ne pourra repartir qu'après avoir remis son vélo en conformité.

3) Sur le parcours, au départ ou à l'arrivée :

Le participant doit faire :

- Le test de pilotage.
- Le test de connaissance technique du vélo.
- Le test nature.
- Le test d'observation.

Vérifier le contenu de sa trousse de réparation et la conformité de son vélo.

Vie du Codep

- 4) Test de lecture de carte : Recopie d'un itinéraire sur une carte vierge et calcul du kilométrage.
- 5) Test sportif
 - Deux boucles : une en Rando Guide et l'autre en orientation
 - Distance Route 25 à 35 km- moyenne 14 km/h
 - Distance VTT 15 à 20 km- moyenne 7.5 km/h.
 - 8 Balises réparties sur les deux boucles
- 6) Test de connaissances générales : questions posées aux contrôles balises sous formes de QCM
- 7) Test d'observation : nouveauté pour vététistes
- 8) Parcours de pilotage et de maniabilité
- 9) Test nature : nouveauté pour routiers
- 10) Test mécanique
- 11) Conformité du vélo : nouveauté.
- 12) Trousse de réparation : peut être vérifiée durant le parcours.

Le capital point est de 1 000 au départ.

Les infractions majeures au code de la route sont plus sévèrement punies.

Thierry DUDRAGNE
Responsable Jeunes CODEP 94

Vie du Codep

Stage mécanique du 29 novembre 2014

Ce 4e stage mixte remporte le succès mérité avec 42 participants. Au programme 6 ateliers :

- La présentation du vélo : Gérard CLAUDON,
- Le dévoilage d'une roue : Arnault PETIT, moniteur du VC Sucy-en-Brie,
- Le dérailleur : Pierre-Claude AUDIER,
- La chaîne : Nicolas EDUIN,
- Le freinage : Joseph GUEGUEN de l'AS Brévannaise,
- La crevaison : Jacques PAUGET et Claire-Lise HEID.

Sans oublier l'organisatrice que je suis, accompagnée de Lydia HAQUET, pour l'accueil et le repas servi sur place.

Tous mes remerciements aux participants et encadrants qui ont animé ce stage mécanique. Le prochain aura lieu à Limeil-Brévannes, le samedi 28 novembre 2015.

Marie-Christine DUDRAGNE



Vie du Codep

Nuit du Sport Val-de-Marnaise

Les présidents des comités départementaux ont été contactés pour mettre à l'honneur trois de leur club avec toute la difficulté pour faire leur choix.

Cette 8ème édition mettait à l'honneur 40 clubs du département le lundi 26 janvier 2015, en référence au 40ème anniversaire du Comité Départemental Olympique Sportif.

Le jury après en avoir délibéré a retenu les clubs de notre comité qui ont été récompensés :

- Alliance Sportive Brévannaise représentée par Maryan KOLASIAK, président,
- Vélo Club région de Mandres-les-Roses représenté par Gérard CLAUDON, président,
- Cyclo Saint-Mauriens représenté par Alain CARTIER, président.

Cette soirée était placée sous le haut patronage du Préfet et du Sénateur-Président du Conseil général et parrainée par Maurine ATEF, Championne du Monde de Savate Boxe Française.

Du haut de la salle Gérard Philippe, j'échange avec vous quelques photos et je renouvelle mes sincères félicitations à ces trois clubs du Val-de-Marne qui étaient à l'honneur.



Vie du Codep

Brevet Audax Jeunes

Comme chaque année, les jeunes des clubs val-de-marnais sont invités à participer à des brevets Audax, organisés par le Comité départemental du Val-de-Marne avec l'aide du V.C.R. Mandres et qui leur sont réservés. Le samedi 14 mars 2015, deux brevets de 20 et 30 km sont prévus au départ de la Ferme traditionnelle éducative où Adeline Caubère a la gentillesse de nous accueillir une fois encore.

Le matin, le rendez-vous est à 9h00 pour une distance de 30 km. 5 enfants de l'Elan-Cyclo de Limeil-Brévannes et de l'AC Gentilly sont présents. La météo est rafraichissante mais la bonne humeur règne dans la cour de la Ferme où les oies, les lapins, les poules retiennent plus l'attention des jeunes que les consignes de sécurité que les encadrants leur donnent. Le départ est donné à 9h30 comme prévu et, après quelques minutes d'échauffement, le petit peloton prend sa vitesse de croisière encadré par des adultes dont plusieurs éducateurs. En plus de la fraîcheur, le vent se lève et rend la progression difficile. Après deux arrêts ravitaillement et détente, le groupe est de retour à la Ferme vers 11h45. Les enfants qui ne participent pas au second brevet peuvent rentrer chez eux, fiers de la médaille qu'ils ont bien méritée. Les autres ainsi que la plupart des adultes déjeunent sur place.

En attendant le départ du second brevet, les enfants ont la chance de visiter l'étable avec Adeline et même de pouvoir brosser la génisse, puis de caresser les lapins...

L'après-midi, c'est un peloton plus imposant qui se prépare puisque 9 jeunes, d'un seul club l'Elan-Cyclo de Limeil-Brévannes, sont venus pour effectuer le brevet de 20 km. Après les consignes habituelles, le départ intervient à 14h15. Sur le parcours, les arrêts sont plus nombreux car les enfants sont très jeunes et, malheureusement, le vent frais souffle par rafales ce qui fatigue les organismes. Pourtant l'allure est régulière et les discussions ne s'arrêtent pas pour autant !

C'est à 16h15 que le groupe rejoint l'arrivée, applaudi par les parents fiers de l'effort

Vie du Codep

accompli par ces jeunes. Après un goûter bienvenu, le CODEP 94 a offert une médaille à tous les lauréats. Avant de rentrer à la maison fourbus mais heureux, ceux-ci sont allés dire au revoir et faire une dernière caresse aux animaux... sauf aux oies qui ne semblent pas très hospitalières.

Tous nos remerciements aux initiateurs et moniteurs ainsi qu'aux adultes de l'Elan-Cyclo de Limeil-Brévannes, de l'AC Gentilly et du V.C.R. Mandres qui ont accompagnés les jeunes, leur ont fait découvrir la manière de rouler des Audax et leur ont donné de précieux conseils.

Nos remerciements également à Adeline qui n'a pas hésité à nous accueillir au sein de la Ferme traditionnelle éducative et, bien sûr, un grand bravo à tous les enfants.

Gérard Claudon



Vie des clubs

Balade pour les 80 ans des Cyclotouristes Saint-Mauriens

Le 30 novembre 1934, création de l'association sportive des Cyclotouristes Saint Mauriens.

80 ans plus tard, le club, occupe la deuxième place des clubs de cyclotourisme du Val-de-Marne et ses projets attestent bien qu'il est toujours tourné vers l'avenir.

“Bon anniversaire

Nos vœux les plus sincères...

Et que le 19 octobre

Nous soyons tous réunis

Pour chanter en chœur

Bon anniversaire!”

Le 19 octobre 2014, le printemps s'était invité en automne !

Un air printanier sur les bords de Marne, cadeau inespéré pour fêter les quatre-vingt printemps du club! Un club né sous une bonne étoile, une huitième décennie célébrée sous le soleil ! Les astres s'étaient alignés, signe qu'ils étaient favorables à la réussite de cet anniversaire sportif !

Rendez-vous Boulevard du Général Ferrié, sous le soleil :



Vie des clubs

En effet, un parcours d'une dizaine de kilomètres a permis à quatre-vingt quatre participants, soit quatre de plus que les «quatre-vingts» attendus, de découvrir ou redécouvrir les plaisirs d'une balade sur les Bords de Marne dans une ambiance amicale.

Il y avait des cyclos, des cyclotes et des jeunes enfants (de 8 à 80 ans), licenciés ou non, un peu plus de la moitié étaient des licenciés du CSM...

Nous y avons même vu des véhicules de transport en commun pour le moins improbables...



Le soleil a montré les bords de Marne sous leurs plus beaux attraits.

Afin d'assurer la sécurité de ce peloton impressionnant, des policiers municipaux à vélo et à moto encadraient tous les cyclistes.

Après 10 km d'efforts (très modérés pour les habitués), ce peloton hétéroclite a enfin rallié le Stade Chéron.



Vie des clubs

Le parcours fut suivi, à l'entrée du stade Chéron, d'un hommage à Jacques Ausecache, fondateur, en 1934, des Cyclotouristes Saint-Mauriens. Ce fut l'occasion, pour Alain Cartier, actuel président du club, de souligner que le succès d'une telle performance revenait en grande partie à toutes celles et à tous ceux qui avaient amené le club à sa dimension actuelle, en rappelant plus particulièrement l'implication de Frédérique Benitah.

Deux anciens présidents, Messieurs Jean-Luc Dechaud et Jean-Marc Dechaud, toujours licenciés au club, avaient tenu à nous honorer de leur présence. Un moment d'émotion a parcouru l'assemblée lorsque Alain Cartier a fait lecture du touchant message de Jean-Louis Monchablon, ancien président du club.



Un incontournable vin d'honneur, offert par la municipalité de Saint-Maur-des-Fossés, avec la présence de Monsieur le Maire et son équipe, attendait tous les participants dans une salle du complexe sportif Pierre Brossolette dont les murs avaient été décorés de photos souvenirs : quatre-vingt ans d'histoire de cyclotourisme, de vie, d'hommes et de femmes qui ont marqué le club.

Cette formidable aventure méritait une revue de presse de circonstance : plusieurs pages empreintes de nostalgie que François Douche, secrétaire du club, a offert à Monsieur Sylvain Berrios, député-maire de la ville.

Des commerçants de Saint-Maur-des-Fossés et de Bonneuil-sur-Marne avaient offert de jolis lots qui ont permis au club d'organiser une tombola gratuite.

Qu'importe les années, le club des Cyclotouristes Saint-Mauriens a déniché l'élixir de jeunesse et reste toujours, malgré son âge très respectable, sur son grand braquet!



Marie-Ange Beerens

Vice-Présidente des Cyclotouristes Saint Mauriens

Vie des clubs

Séjour FFCT en Chine du 3 au 14 novembre 2014

Ce séjour s'inscrivait dans la promotion du cinquantième anniversaire des relations entre la France et la Chine et le dixième anniversaire des relations entre l'AAEC (Association Amitié Euro-Chinoise) et la FFCT.

Le but de ce voyage étant également de poser les bases d'un mouvement cyclotouriste en Chine. Au total, nous étions près de 250 cyclotouristes, divisés en plusieurs groupes. Notre groupe rassemblait une trentaine de cyclotouristes dont 3 membres de notre club du V.C.R. Mandres les Roses.



Le point d'orgue de tous ces groupes était la rencontre et la conférence du 9 novembre organisé au pied de la muraille de Chine, proche de Pékin.

Ces rencontres ont fait l'objet d'accord de jumelage entre des clubs cyclotouristes français et chinois.

L'accueil des chinois a été des plus remarquable. L'organisation, orchestrée par la FFCT et EURASIA a été exceptionnelle.

Nous avons constamment eu au moins deux guides accompagnateurs parlant parfaitement le français et sur la route, nous avons été encadrés par des accompagnateurs chinois équipés de talkie-walkie pour assurer notre sécurité.

Ce séjour a été agrémenté de nombreuses visites telles que la visite d'une usine de la soie, le nid d'oiseau et le cube d'eau, le palais d'été qui était l'ancienne résidence estivale des empereurs, un spectacle à l'opéra de Pékin, découverte de la place Tian An Men, la Cité interdite, la visite d'une manufacture de perles d'eau douce, une visite de nuit à Pékin, etc...



Notre séjour à Pékin coïncidait avec la réunion de l'APEC (Sommet de Coopération Economique d'Asie-Pacifique) organisée par les grands pays de ce monde. Nous avons donc bénéficié d'un beau ciel bleu consécutif aux arrêts d'usines et à la limitation de la circulation des véhicules imposés à Pékin et dans ses alentours. Je ne peux qu'encourager les cyclos de notre club à participer à d'autres rassemblement de

ce genre.

Ce séjour restera dans les annales de mes voyages à vélo.

Roger TEMEME

libre expression

LE RETOUR DE LA BICYCLETTE

Mon propos de ce jour ne porte pas sur le retour du vélo mais sur celui de la bicyclette. Vélo, de vélocipède est l'ancêtre de la bicyclette. L'appellation vélo ne devrait donc plus être utilisée. Le vélocipède avait ses pédales montées directement sur le moyeu de la roue avant.

La bicyclette se trouve elle munie d'un pédalier. Et la roue qui propulse est à l'arrière. J'ai eu la curiosité de regarder dans ma Bibliothèque, mon dictionnaire (ma Bible) préférée ce que voulait dire BI et j'ai trouvé

BI : celui ci vient du latin bis qui indique le redoublement, la répétition.

Ensuite j'ai recherché tous les mots qui commencent par BI. Il y en a un paquet.

J'ai rigolé en voyant BIroute ou BIroute terme d'origine Picarde qui désigne l'attribut du sexe masculin de façon symbolique et appuyée. Personnellement je n'en ai qu'une.

Cela m'a rappelé que j'ai été élevé en Picardie à la frontière du Pas de Calais.

La caractéristique de cette région comme dit GALABRU dans BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS c'est : dans le nord il y a que des chetimi.

J'ai donc eu l'occasion à cette époque d'apprendre une petite chanson du nord.

Tout ch'ti qui pice', i tient s'biroute dins s'main,

Et les trois quarts du temps, i's'piche eune goutte dins s'main

Et pis qu'i's'la s'coue d'n'importe quelle façon

Eul'dernière goutte, ch'est pour l'caleçon

Le reste des paroles et un peu dégradant pour nos amies cyclotes donc je passe pour revenir à des choses plus sérieuses. Le principal c'est d'avoir attiré votre attention en espérant y avoir réussi et que celle-ci ne fléchira pas.

Revenons donc à nos moutons : le retour de la bicyclette

Ce petit exposé se composera de 3 parties :

1) Un peu d'histoire

2) Une analyse

3) Une conclusion

Tout cela me rappelle les bonnes vieilles rédactions d'antan.

Ne croyez pas que j'ai tout inventé, je ne fais que vous résumer un livre qui m'a été offert lors de mon départ en retraite par mes collègues enseignants de la prison dans laquelle j'ai fini ma carrière de prof.

Ce livre fait l'objet d'un coup de cœur de la rédaction de notre revue Cyclotourisme à laquelle je vous conseille de vous abonner.

libre expression

C'est parti

1) Un peu d'histoire

Domestiqué dès la préhistoire, le cheval s'est peu à peu répandu comme mode de déplacement individuel prestigieux, symbole de noblesse, et de supériorité. Il connaît son apogée au XIX^{ème} siècle.

Son entretien exige cependant une écurie, du fourrage, de la paille et des soins constants par un personnel compétent, que seules l'aristocratie et la grande bourgeoisie peuvent s'offrir.

Les fiacres puis les premiers tramways hippomobiles démocratisent un peu son usage, mais la course ou le voyage restent chers.

Le cheval peut réaliser quelques pointes de vitesse, mais il se fatigue vite : de fait il est à peine plus rapide que le piéton. Et surtout, en milieu urbain il provoque de fortes nuisances : déjections et salissures omniprésentes, odeurs nauséabondes, accidents récurrents, bruit des sabots, encombrements et embouteillages.

L'apparition de ce « cheval mécanique » qu'est le vélocipède fait naître le formidable espoir de se débarrasser de toutes ces contraintes. Rappelons ci-dessous les grandes étapes de son évolution :

| | | | |
|------|---|------|--|
| 1817 | En Allemagne, le baron Drais réalise qu'un équilibre sur deux roues est possible. Son invention est appelée en France « vélocipède » ou « draisienne ». | 1888 | L'Écossais John Boyd Dunlop invente le pneu à chambre à air qui améliore grandement le confort de roulement. |
| 1861 | Pierre Michaux fixe des pédales sur la roue avant d'une draisienne. | 1890 | Le cadre « en diamant », à structure triangulaire, se révèle bien plus rigide. |
| 1866 | Pierre Lallement améliore le vélocipède et crée le « bicycle » qu'il cherche à commercialiser aux États-Unis. | 1891 | Édouard et André Michelin rendent le pneu aisément démontable. |
| 1869 | Clément Ader ajoute des bandages en caoutchouc plein sur les roues. | 1895 | Jean Loubeyre invente le principe du dérailleur. |
| 1870 | James Starley fabrique des roues avec rayons en acier tendu, bien plus légères. Les cadres en tubes contribuent aussi à alléger la structure. | 1897 | L'Allemand Ernst Sachs met au point un moyeu avec roue libre évitant au cycliste de pédaler quand il ralentit ou dans les descentes. |
| 1871 | Grâce à une roue avant agrandie, le « grand bi » permet d'augmenter la distance parcourue à chaque coup de pédale, mais il se révèle dangereux. | 1902 | Les Anglais Henry Sturmey et James Archer proposent un système de changement de vitesses dans le moyeu plus facile d'entretien... |
| 1880 | L'Anglais Henri Lawson réalise une transmission par chaîne qui aboutit à la première « bicyclette », petit bicycle plus sûr que le grand bi. | | On peut considérer que, dès 1891, le vélo moderne est né. |
| 1884 | John K. Starley (neveu de James) met au point, à Coventry, le <i>safety bicycle</i> , ou « bicyclette de sécurité », de marque Rover, avec des roues de taille semblable. | | |

A partir de 1870 le vélo devient le symbole du progrès et de la modernité. Il permet à chacun d'aller de porte en porte sans les contraintes du cheval.

Il représente avant tout à cette époque la vitesse et les courses se multiplient jusqu'au premier tour de France en 1903.

De notre côté nous préférons le vélo découverte du moins je l'espère

2) Une analyse

Dans la première moitié du XX^{ème} siècle l'usage de la bicyclette se répand dans toutes les couches de la société. Toutes les familles hormis les plus pauvres possèdent une bicyclette.

Elle permet aux ouvriers d'aller travailler facilement et elle est bichonnée.

libre expression

De nombreux auteurs considèrent que le cycliste développe des rapports intimes à l'espace et au temps, un peu comme le piéton et au contraire de l'automobiliste.

Il est en direct avec son environnement et a la possibilité de mobiliser tous ses sens.

Il peut profiter de la ville de plusieurs dimensions (son décor, ses monuments, son ciel, ses commerces, ses passants.)

Son odorat s'aiguise avec les senteurs printanières ou s'atrophie avec les émissions polluantes.

Son sens du toucher s'exerce au contact des intempéries (froid, douceur, chaleur, brise, vent, pluie, neige)

Son sens de l'effort lui ouvre souvent l'appétit.

Il fait corps avec sa machine. Il éprouve constamment ses possibilités et ses limites physiologiques en fonction de la distance et du relief à surmonter

Cependant la voiture entame déjà son essor. Elle est très consommateur d'espace. Il a donc fallu faire place au nouveau trafic.

De plus dans les grandes capitales :

Londres dès 1863, Paris en 1900, Berlin en 1902, Madrid en 1919.

Les lignes de métro mises en place deviennent des concurrents directs du vélo.

Les tramways disparaissent très vite laissant le champ libre à l'automobile. De ce fait les cyclistes se retrouvent directement menacés.

De par sa masse et sa vitesse l'automobile devient vite dangereuse.

Cependant elle s'impose bien vite par son volume et sa modernité.

De ce fait les cyclistes ont été écartés de la route. Ce n'était que partie remise.

A partir de la crise de 1974 la pratique de la bicyclette remonte de façon significative.

L'amélioration de la sécurité des cyclistes se renforce même si elle n'est pas toujours à la hauteur de ce qui peut être espéré.

Certains pays comme la France ont été en retard sur la reprise de la bicyclette.

Beaucoup de velléités nationales ont cependant ravivé les espoirs des cyclistes dénonçant la lenteur de l'administration.

Dans les années 90 est apparu le mouvement VELORUTION qui avait pour but de rappeler aux usagers motorisés et aux élus l'existence des cyclistes.

Dans les années 2000 alors qu'en Europe du Nord la pratique de la bicyclette continue de croître, la France, le Royaume Uni et l'Espagne connaissent à leur tour un renouveau avec 20 à 30 ans de décalage.

En France l'apprentissage de la bicyclette fait partie de l'éducation des enfants et le sens de l'équilibre acquis à cette occasion ne s'oublie pas.

libre expression

Sans vouloir vous martyriser avec des statistiques il est à noter que la pratique de la bicyclette se développe de plus en plus en agglomération.

Ce retour s'inscrit dans la mobilité en rupture avec les tendances passées (baisse des déplacements en voiture et progression des deux roues)

Il est vrai que beaucoup d'élus se sont mobilisés pour rendre la bicyclette attractive.

Le phénomène des cycles en libre service n'y est pas étranger. Leur coût d'usage relativement modique facilite l'emprunt sans s'engager.

Bien sur tous les usagers occasionnels ne viennent pas forcément dans nos clubs mais beaucoup sont attirés par la pratique.

N'est-ce pas là le but que nous recherchons ?

3) Conclusion

Le développement de la bicyclette ne pose pas de difficulté économique. C'est d'abord un choix politique qu'il faut assumer.

Rappelons qu'en terme de santé qu'un usage régulier de la bicyclette favorise la réduction de l'absentéisme dans les entreprises. Il favorise la ponctualité et une meilleure santé des employé(e)s.

Voilà, c'est le retour de la bicyclette avec plein de BI. Au passage avant de dactylographier ce texte je me suis servi de mon bon vieux Bic pour vous écrire tout cela dans notre monde de BIsounours.

Comme il me semble encore être BIen élevé je ne vais pas vous demander des BIftons car je ne me suis pas mis en Bikini sur un Bidet (siège d'amour propre.)

Sans être Bigot j'avais juste l'intention de vous Bichonner. Tout le reste ne serait que Billevesées.

N'étant pas Bicéphale et afin de ne pas prendre de Bicarbonate après une bonne Biture j'ai quand même un conseil à vous donner :

Evitez de trop Biberonner des boissons trop alcoolisées au risque de vous retrouver le nez sur le Bitume.

BIsous à toutes et tous

Le tout étant signé : BIBI

Didier MAIRE



« RVM »

Bulletin du Comité Départemental de Cyclotourisme du Val-de-Marne, association de loi 1901.

Responsable de Publication : Marie-Christine DUDRAGNE - 6 allée du Clos des Cherche Feuilles, 77170 Brie-Comte-Robert - 06 71 62 47 92 - presidente@codep94-ffct.org

Conception et mise en page : Bérangère DIFFETOCQ - b.diffetocq@hotmail.fr